

Nombre de conseillers

Membres	11
Présents	06
Représentés	00
Votants	06
Exprimés	06
Pour	06
Contre	00

De la commune

SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE

Séance du

30 septembre 2016

L'an deux mille seize, le trente septembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence d'**Alain BUJADOUX**.

Etaient présents : M. Alain BUJADOUX, M. Alain GRASS, Mme Isabelle CARTON, M. Jean-Marie BERTRAND, Mme Michèle ALOUCHY, Mme Michèle TIXIER,

Pouvoirs :

Absents : M. Julien MOURLON, M. Jacques GALLAND, M. Pascal REDON, M. Frédéric DUPLÉIX, M. Rodolphe MARTIN

Date de convocation 19 septembre 2016

M. Jean-Marie BERTRAND a été nommé secrétaire de séance

Objet : Amendes de police – année 2016

Les amendes de police s'élèvent, pour l'année 2016, pour la Commune, à 366.50 €. Monsieur le Maire propose de les affecter pour la mise en place de la signalétique sur le chemin de Barenteix afin d'assurer la sécurité des usagers de cette voie.

Les travaux s'élèvent à 541.77 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **Approuve** le projet,
- **Approuve** le plan de financement suivant :

Objet des dépenses	Dépenses HT	Objet des recettes	Recettes
Signalétique sur le chemin de Barenteix	541.77 €	Amendes de police (67.65 %)	366.50 €

Montant des travaux TTC : 650.12 €

Reste à la charge de la Commune (autofinancement) : 283.62 €